

# CONNAITRE ET RECONNAITRE LES ADVENTICES DES CEREALES D'HIVER POUR LIMITER LEUR IMPACT

## VOUS VOULEZ...

**Connaitre la biologie des mauvaises herbes**  
**Connaitre les seuils de nuisibilité pour adapter ses traitements**  
**Identifier une trentaine d'espèces d'adventices au stade plantule**

### Contenu de la formation :

Les principales adventices : critères d'identification, biologie, viabilité du stock semencier, moyens de lutte...

Mise en pratique des méthodes de reconnaissance des adventices présentées le matin

Réponses aux questions

Identification des stratégies de désherbage possibles

### Méthodes pédagogiques :

Apports illustrés  
Reconnaissance sur le terrain avec supports

### Intervenants :

Sébastien CLAVE, Conseiller grandes cultures

### Durée :

1 jour

### Horaires :

9h – 12h30 et 14h – 17h30

### Responsable de stage :

**CLAVE SEBASTIEN**

+33 (0)2 51 36 81 56

+33 (0)6 81 97 34 09

[sebastien.clave@pl.chambagri.fr](mailto:sebastien.clave@pl.chambagri.fr)

**Tarif :** 50,00 €(sous réserve de financement VIVEA)  
(voir bulletin d'inscription)  
*Les frais de repas et les déplacements sont à la charge du participant.*

### Public :

Agriculteurs et agricultrices des Pays de Loire

## Faites-nous part de vos attentes.

Merci de bien vouloir répondre au questionnaire ci-dessous. Il permettra au(x) formateur(s) de mieux cerner vos attentes pour adapter la formation au plus près de vos besoins.

### 1 - Avez-vous déjà suivi une formation sur ce thème ?

OUI  NON

Si oui laquelle et quand ?

.....  
.....  
.....

### 2 - Quels sont les principaux problèmes de désherbage rencontrés sur vos cultures d'hiver ?

.....  
.....  
.....

### 3 - Etes-vous capable de reconnaître une dizaine d'adventices de grandes cultures ?

OUI  NON

Si oui lesquelles ?

.....  
.....  
.....

### 4 - Etes-vous plus intéressé par la lutte chimique ou agronomique ?

.....  
.....  
.....

# BULLETIN D'INSCRIPTION

CONNAITRE ET RECONNAITRE LES  
ADVENTICES DES CEREALES D'HIVER  
POUR LIMITER LEUR IMPACT

7 février 2019

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : .....

Commune : .....

Téléphone : \_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_

Portable : \_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_

Email : .....

Date de naissance : \_/\_/\_/\_

Lieu de naissance : .....

Nom de la société : .....

**Cochez votre statut professionnel**  
(il détermine le tarif de la formation)

- Exploitant agricole, conjoint collaborateur  
→ Tarif de la formation : 50,00 €
- Salarié agricole et autres  
(préciser :.....)  
→ Tarif de la formation : 200 €

Merci de nous retourner ce bulletin d'inscription accompagné de votre règlement par chèque libellé à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de Loire, **dès réception** à :

**CENEDELLA (PDL) Carine**  
**Maison de l'agriculture**  
**21 BOULEVARD REAUMUR**  
**85013 LA ROCHE SUR YON**

**Avant d'envoyer votre inscription, merci de vérifier que vous avez bien complété le verso de ce bulletin d'inscription.**

# INFORMATIONS PRATIQUES

**Crédit d'impôt :** si vous participez à une formation en tant que chef d'entreprise et relevez du régime réel d'imposition sur les bénéficiaires ou de l'impôt sur les sociétés, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt sur la durée de la formation, soit environ 69 €/jour.

**Aide au remplacement :** vous pouvez bénéficier d'une aide au remplacement à condition d'avoir recours à une association de remplacement dans les 90 jours après la date de votre participation à chaque journée de formation. **Renseignement auprès du SERVICE DE REMPLACEMENT de votre département :**

SR 44 : 02 53 46 60 51  
SR 49 : 02 41 96 76 90  
SR 72 : 02 43 43 68 87  
SR 85 : 02 51 36 82 10

**Conditions générales :** l'inscription déclenche l'envoi d'un contrat de formation ; elle sera définitive à la réception du règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de Loire (les modalités financières seront précisées dans le contrat de formation). Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

**Annulation :** notre organisme se réserve la possibilité d'annuler la formation si les effectifs sont insuffisants et en cas de force majeure. Les inscrits seront informés dans les plus brefs délais et les frais d'inscriptions retournés. Les absences du stagiaire ne donnent pas lieu au remboursement des frais de formation sauf cas de force majeure.

Votre Chambre d'agriculture est reconnue pour la qualité de ses formations et de son conseil.



RETROUVEZ NOTRE OFFRE DE FORMATION SUR  
[www.la-terre-mon-avenir.com](http://www.la-terre-mon-avenir.com)

**Chambre d'agriculture des Pays de la Loire**  
Siège social : 9, rue André Brouard  
CS 70510  
49105 ANGERS Cedex 02

AVEC LE SOUTIEN  
FINANCIER DE  
 **vivea**

# LA FORMATION L'ÉNERGIE DE VOS PROJETS

## CONNAITRE ET RECONNAITRE LES ADVENTICES DES CEREALES D'HIVER POUR LIMITER LEUR IMPACT

Jeudi 7 février 2019  
De 9h00 à 17h30  
Au plus près des participants

**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
PAYS DE LA LOIRE